

PROGRAMME DE FORMATION

Les personnes vulnérables et les placements financiers

Découvrez le cadre juridique dans lequel évoluent les personnes protégées et les personnes vulnérables

Date:	PAS DATE
Durée:	2 heures
Type / Prix:	240 €
Prérequis:	Aucun
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none">Connaitre le cadre juridique dans lequel évoluent les personnes protégées et les personnes vulnérables.Savoir choisir la procédure adaptée à la situation, en fonction des particularités.Détecter les personnes vulnérables.Sécuriser les opérations financières : ouverture et transfert de comptes, souscription en assurance-vie et contrat de capitalisation, arbitrages.Savoir gérer le patrimoine d'une personne vulnérable et proposer les produits adaptés à sa situation.Prévoir une éventuelle incapacité future par la mise en œuvre des solutions adéquates.

- Le mineur
- L'administration légale
- Les opérations autorisées
- Les opérations soumises à autorisation
- Les opérations interdites
- Les solutions juridiques : testament de tutelle, tiers administrateur, mandat de protection futur, société civile de portefeuille

- Le majeur protégé
- Les régimes de protection
- Les opérations autorisées
- Les opérations soumises à autorisation
- Les opérations interdites

Contenu pédagogique:

- La situation particulière des personnes vulnérables non soumises à un régime de protection
- Le recours aux règles du régime matrimonial
- L'habilitation familiale
- Le mandat de protection futur
- Le mandat à effet posthume

- Les solutions produits
- L'assurance-vie
- Le portefeuille titres
- Les placements bancaires
- La rente éducation
- La rente survie
- L'épargne handicap
- L'assurance dépendance

- Cas pratiques: Comment obtenir les autorisations du juge des tutelles afin de pouvoir réaliser le placement financier en fonction du régime de protection

Format:

Classe virtuelle

Moyen pédagogique:

Diaporama, énoncés et corrigés des cas pratiques au format PDF

Public visé:

- CGPI
- Experts-comptables
- Banquiers conseillers privés
- Assureurs
- Notaires
- Avocats

Moyen d'évaluation:

Quiz de validation des compétences acquises

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

